

CLUB CYCLO-KÉBÈK



*Visez juste...
Roulez Cyclo-Kébèk...*

FICHE D'INSCRIPTION 2020

Nouveau membre : veuillez compléter le formulaire et signer à l'endos svp

Membre : Veuillez inscrire seulement vos modifications s'il y a lieu et signer à l'endos svp

S. V. P., ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES

Nom de famille : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone à la maison : _____

Téléphone au travail : _____ Poste : _____

Cellulaire : _____

Courriel : _____

Vitesse moyenne en vélo : _____ km/h

N. B. : Il y aura un groupe de 18 km/h si le nombre de personne est suffisant.

Disponibilité pour encadrement : OUI ____ NON ____

Désirez-vous que votre nom apparaisse dans le bottin du Club : OUI ____ NON ____

Acceptez-vous de donner votre consentement à Cyclo-Kébèk afin de fournir à Mathieu Performance, notre commanditaire principal, votre no de téléphone pour mieux vous répertoriez dans leur système informatique : OUI ____ NON ____ Si OUI, lequel no. Tél : _____

BUTS ET RÈGLEMENTS DU CLUB

- Le Club Cyclo-Kébèk est un club amical de vélo de route dont les membres roulent en groupe à une vitesse moyenne de 18-20 km/h à 30 km/h et plus. De plus, il offre ses services pour l'encadrement sécuritaire de randonnées de groupe.
- Le Club propose de développer de bonnes habitudes routières chez les cyclistes.
- Les randonnées sont prévues le samedi matin et quelques dimanches; les distances varient de 40 km à 100 km. Les endroits visités sont principalement dans la ville de Québec et ses environs ainsi que dans la région Chaudière-Appalaches.
- La cotisation annuelle est fixée par l'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration.
- L'achat du maillot est obligatoire afin de donner un caractère distinctif à notre Club. Le port du maillot est fortement recommandé lors des randonnées. Le maillot appartient au membre.

RÈGLES DE SÉCURITÉ

- Tous les cyclistes doivent :
 - ✓ Respecter le code de la sécurité routière, en l'occurrence, les feux de circulation et les arrêts obligatoires.
 - ✓ Rouler à la file indienne pour un maximum de 15 cyclistes par peloton.
 - ✓ Prêter assistance à ceux ou celles qui s'arrêtent pour bris ou problème quelconque.
 - ✓ Signaler les virages, arrêts, trous ou ralentissements.
 - ✓ Se rappeler que les membres doivent rouler solidairement et non en compétition, tout en gardant une cadence régulière.
- Chaque membre est responsable du bon fonctionnement de son vélo et de sa trousse de réparation.
- Le port du casque et du maillot sont obligatoires lors de nos sorties.

Je désire adhérer au Club Cyclo-Kébèk. J'atteste que je suis majeur et je m'engage à respecter les règles de sécurité et les règlements du Club.

Le Club Cyclo-Kébèk se dégage de toute responsabilité, tout blâme, toute obligation de réparer pour toute blessure, tout accident, toute atteinte ou perte, tout inconvénient ou dommage subis dans le cadre de la participation du membre aux randonnées, encadrements ou à toute autre activité au nom du Club Cyclo-Kébèk.

Date : _____

Signature : _____

Nom en lettres moulées : _____

Toute adhésion est sujette à l'approbation du conseil d'administration.